

L'EDITO

Une nouvelle année
pour être à l'offensive !

« La vie, c'est comme une boîte de chocolats : on ne sait jamais sur quoi on va tomber ». C'est vrai...sauf à la DGFIP!

Les fins d'années se suivent et se ressemblent avec ces suppressions d'emplois par milliers.

La CGT a boycotté le Comité Technique de réseau du 5 décembre 2013. Au plan local, le Comité Technique du Morbihan a été re-convoqué le 7 janvier dernier, et l'Intersyndicale CGT/Solidaires était dans l'action, avec les agents.

Nous continuons donc à mener la lutte ! Car c'est bien en menant une politique de conquêtes sociales, sur le terrain, dans l'unité la plus large que l'on conservera une chance de gagner sur nos revendications, comme l'ont démontré récemment les agents des centres d'encaissement (voir le compte rendu de la lutte sur le site national).

Après les États Généraux du 4 décembre 2013, les actions locales autour des CTL suppressions d'emplois, **nous aurons à construire ensemble la réussite de la grève nationale intersyndicale DGFIP du 20 mars prochain.** Nous viendrons à votre rencontre dans les HMI pour discuter de la plateforme revendicative unitaire et de la nécessité d'être dans l'action.

Nelson MANDELA disait : « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » (discours d'investiture, 11/5/1994).

La CGT aura besoin de vous, pour gagner en 2014.

**BONNE ANNEE A TOUTES
ET A TOUS !**

Sommaire :

- * L'Edito
- * Retour sur la conférence de presse de F.HOLLANDE
- * Expression des agents sur les travaux et projets en cours
- * Nouvelles règles mutations internes : des agents floués !
- * Rappel déontologie : ce qu'en pensent les agents
- * La problématique de l'accueil à l'HDF de LORIENT
- * Action sociale Morbihan : des avancées
- * Les Brèves



Dans la continuité des États Généraux et dans l'unité, la CGT Finances Publiques appelle à l'action. Ce jour là, les collègues des Douanes seront aussi en lutte pour l'obtention d'un moratoire sur le plan stratégique mis en place dans leur administration.

UNIS ET DETERMINES, PASSONS A L'OFFENSIVE !
TOUS EN GREVE ET DANS LA RUE LE 20 MARS 2014
à LA DGFIP.

Conférence de presse de François HOLLANDE :

Moins de Services Publics et plus pour le patronat

Communiqué de la CGT- 14 janvier 2014.

La conférence de presse de F. Hollande confirme l'inflexion donnée par les vœux présidentiels. Le Président assume le choix d'une politique libérale. Ce faisant, il tourne le dos aux salariés.

En avouant la sous-estimation de la gravité de la situation de la France, il avoue du même coup l'échec et l'inefficacité des politiques mises en œuvre depuis son élection. Ce sont ces politiques qu'il entend cependant poursuivre et amplifier au service des entreprises. Il installe un "observatoire des contreparties" sans en préciser le périmètre, la composition et les critères. Il distribue donc d'abord l'argent au patronat et confie à d'autres et dans un horizon incertain, le soin d'en fixer la conditionnalité. C'est ce qu'il appelle le "pacte de responsabilité".

En écho au patronat, le Président décrète que pour plus d'embauches, il faut à la fois réduire les charges des entreprises et leurs contraintes. Il engage donc une nouvelle étape de cadeaux au patronat et, pour la première fois, il exonère les entreprises des règles qui organisent notre vivre ensemble. Il se propose de réduire les normes qui fixent les exigences de la société vis-à-vis des entreprises. Et il confie la conduite du "conseil de simplification" à un parlementaire et une fois de plus... à un patron !

Il annonce formellement la fin du financement de la politique familiale par les entreprises. La CGT dénonce et s'oppose à ce nouveau désengagement des entreprises de la solidarité nationale.

Son crédo, la réduction des charges pour améliorer les marges des entreprises, nous mène droit dans le mur.

Rien ne garantit que l'augmentation des marges des entreprises conduite à la hausse de l'investissement et de l'emploi.

En effet, depuis 30 ans l'augmentation des marges des entreprises a servi essentiellement à nourrir la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement et de la rémunération du travail. En 30 ans le nombre de jours travaillés par salarié pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 jours à 45



jours.

Pour compenser ces nouveaux cadeaux, sa solution est la diminution drastique et systématique des dépenses publiques et sociales. Le Président entend modifier de façon structurelle le rapport qu'entretiennent les français à leurs services publics. Contrairement à ce qu'il prétend, c'est notre modèle social qu'il remet en cause ; et il installe un outil de coordination de ses réformes structurelles, le MEDEF !

Ces annonces renforcent le besoin d'intervention des salarié-e-s.

D'abord le 6 février, à l'appel de la CGT pour défendre leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, et de protection sociale, mais également le 4 avril pour promouvoir le plan d'investissement européen proposé par la CES (Confédération Européenne des Syndicats) et le décliner en France.



A la DDFiP Morbihan, multiplication des travaux, des chantiers et des groupes de travail : qu'en pensent les agents ?

Rue Jérôme d'ARRADON

Après avoir attendu pendant des années, le fameux projet de déménagement de la cité administrative de Vannes a fini par voir le jour, si l'on peut dire...

La direction a reçu les OS, des groupes de travail se réunissent.

Lors des premières réunions, la CGT Finances Publiques s'était étonnée que du projet de réunion de tous les sites ne reste que le transfert de la seule Cité administrative.

Le but initial étant de réunir tous les sites (économies, lisibilité pour les usagers, amélioration de l'exercice des missions), cela semblait être plutôt une bonne chose.

Les agents étant très contents de quitter enfin un bâtiment vétuste, mal isolé, non conçu pour des tâches administratives, et disposant d'un nombre insuffisant de places de parking.

Depuis le projet a évolué, le site de Jérôme d'Arradon est conservé pour y réunir les services de contrôle fiscal (Brigades de vérifications, Pôle Contrôle expertise, BCRP ; BCR et Dircofi déjà sur place). La TG est également conservée bvd de la Paix pour y réunir les services de Direction.

On peut déjà se poser la question de l'économie réelle déglacée pour la DGFIP sur plusieurs années en conservant tous les sites avant et après projet.

Les travaux sur le site de Troadec ont donc commencé par l'aménagement d'un rond-point.

Non avons rappelé lors de la réunion de juin que les travaux du bâtiment prenaient quasiment tout le temps du retard pour différentes raisons (contraintes techniques, intempéries, recours), la Direction paraissait étonnamment sûre d'elle quant au calendrier retenu.

Nous avons aussi des doutes sur la durée de la décontamination du terrain militaire utilisé pour la construction de Troadec, et la crainte d'éventuelles surprises.

Nous pensions que définir une date de déménagement sur le nouveau site fin 2016 au plus tard était très optimiste.

Automne 2013 ; début des travaux à Troadec, au printemps 2014 début des travaux (en site occupé) à Jérôme d'Arradon et transfert des équipes souhaité début 2016.

Un groupe de travail s'est réuni le 18/11 et un second le 03/12.

Et surprise, le vendredi 13 décembre, le Télégramme publie un article sur **la découverte d'engins explosifs**

sur le site de Troadec durant le mois de novembre, entraînant de fait des retards. Selon l'article, le site serait donc en attente de déminage.

Les travaux ont donc été provisoirement arrêtés.

Le projet étant co-piloté par le préfet, il semble difficile d'imaginer que la DDFIP n'était pas au courant de la découverte de ces engins explosifs (et pourtant, c'est le cas apparemment !).

Par conséquent, aucune allusion à cette découverte lors des groupes de travail.

Lors de ces réunions, le problème des travaux en site occupé à Jérôme d'Arradon a été discuté.

Inutile de préciser que les agents du Service de la Publicité Foncière de Vannes sont très inquiets des conditions dans lesquelles ils vont devoir travailler.

Lors de la première réunion, il semblait impensable de faire déménager les agents du SPF à la Cité pendant les travaux pour revenir à Jérôme d'Arradon ensuite, et finalement aller à Troadec. Tellement aberrant que personne n'aurait pensé que cela fut possible.

Il semble toutefois que la piste soit désormais à l'étude. Nous nous demandons comment il serait possible d'accueillir encore plus d'agents dans cette Cité qui n'offre déjà pas assez de places de stationnement. Nous en saurons certainement plus lors des prochains GT.

La DGFIP doit prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir des conditions de travail correctes à ses agents.

Quant à décider s'il faut rester sur place pendant les travaux ou déménager, les agents des finances publiques ne sont ni ergonomes ni spécialistes des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Il est clair que leur préférence est de rester sur place. Pour cela, il faut que les futurs travaux produisent le moins de nuisances possibles et d'expérience, nous savons que ce n'est pas gagné.

Une autre solution possible serait de faire les travaux une fois que le SPF aurait déménagé à Troadec...

A SUIVRE...



Expression des collègues CGT des brigades de vérifications de VANNES

Des discussions avec les collègues, il ressort qu'ils ont intégré le fait de ne pas avoir de bureau à deux et le regrettent ; ils ont du mal à concevoir, dans un espace aussi réduit, une disposition en plateau ou semi plateau capable de leur assurer de bonnes conditions de travail, aussi ils s'en remettent aux architectes et ergonomes pour trouver une disposition la plus rationnelle possible.

Ils insistent sur l'installation d'une informatique performante compte tenu des nombreuses applications indispensables aux différents services installés dans ce lieu.

Ils s'étonnent toujours du peu d'espace disponible, ce qui réduit les possibilités d'aménagement et ont la forte impression de « faire du neuf avec du vieux » voire même du « rafistolage ».

D'autre part, il subsiste une interrogation, que reprend la CGT, quant à l'implantation sur Jérôme d'Arradon.

En effet, si le regroupement des services de contrôle apparaît comme une très bonne initiative, le choix d'une localisation séparée des services de gestion ne leur apparaît pas opportune.

Les agents chargés de la programmation que nous avons pu consulter insistent sur la nécessité de maintenir des liaisons étroites avec les services de gestion. L'éloignement de ces derniers compliquerait encore plus les remontées d'informations nécessaires à la programmation et aux contrôles (les applications informatiques ne suffisent pas toujours, archivage...)

Les locaux de la rue Jérôme d'Arradon nécessitent pour permettre un bon fonctionnement des travaux importants et coûteux (isolation thermique et phonique, apport de lumière...). Le budget sera-t-il suffisant au regard du budget prévu pour TROADEC ?

Les travaux envisagés semblent dictés par un impératif budgétaire incompatible avec les nécessités des services.

Le projet TROADEC ne peut-il pas inclure dès sa conception un emplacement dédié aux services chargé du contrôle ?

La CGT regrette que le choix de maintenir Jérôme d'Arradon et de séparer les services de contrôle des services de gestion ait été imposé aux agents sans concertation préalable.

Mutations internes : des agents floués !

Pour les agents B et C, les nouvelles dispositions nées de la fusion Trésor/Impôts s'appliquent à partir de cette année. Avec la campagne 2014 de mutations apparaissent de nombreuses difficultés et d'inquiétudes pour les collègues de la filière gestion publique.

La fin de l'ancienneté de la demande pour les mutations internes est un véritable recul pour les agents. Car les « stocks » disparaissent. Un engagement avait été pris au moment de la fusion : les agents inscrits sur les tableaux de mutation du Trésor (à l'ancienneté de la demande) devaient conserver ce bénéfice. Finalement, la Direction décide de ne pas tenir sa parole ! Nationalement, pour 2014, elle accorde royalement aux agents qui attendaient depuis des années leur mutation, un an de bonification fictive pour leur classement à l'ancienneté administrative... Pour les mutations internes dans les départements, la Direction Générale n'a rien prévu. Ainsi, pour les agents qui ont une demande interne antérieure à 2012, au mépris des engagements **on efface tout** (sauf quelques rares demandes de mutation à l'intérieur de la même RAN et mission-structure).

Dans le Morbihan, les agents peuvent craindre une affectation dans certaines RAN (dans celle d'Auray, il y a Le Palais). La conséquence probable est qu'ils renonceront à demander leur mutation.

Dans les groupes de travail nationaux, les représentants CGT ont alerté sur les risques qu'il y aurait à vouloir calquer un dispositif qui avait fait ses preuves dans une administration, avec quelques sites par département et essentiellement sur des villes importantes, sur une administration fusionnée dont le maillage territorial est totalement différent, avec des sites éclatés sur de nombreuses communes.

Tout ceci aura un effet négatif supplémentaire : **une nouvelle fragilisation du réseau rural des trésoreries**. En effet, face à ce risque d'être affecté n'importe où, les agents ne vont plus demander la mission-structure gestion des comptes publics. On n'affectera plus dans les trésoreries que des agents en position d'ALD, qui ne voudront pas rester.

La fusion qui devait se faire « gagnant-gagnant » selon les promesses des ministres, en matière de mutations internes, c'est raté !

Déménagement des services de l'ORIENTIS à l'Hôtel des Finances:
la problématique de l'accueil

Les travaux sont enfin terminés à l'Hôtel des Finances, les nuisances ont été très nombreuses et tout le monde est obligé de se serrer.

Les collègues du Cadastre et des SPF viennent d'emménager.

L'arrivée de ces services va modifier les conditions d'accueil du public. Des groupes de travail ont été réunis et ont essayé de trouver des solutions.

L'accueil sera réaménagé, 3 plans sont à l'étude, le plan choisi sera soumis à l'ergonome du Ministère.

Mais, il ne faut pas se faire d'illusions, l'espace est contraint.

Les agents de l'accueil souhaitent que le mobilier soit changé notamment la banque d'accueil afin de leur offrir de meilleures conditions de travail.

Aux campagnes actuelles viendra s'ajouter la campagne « sortie des rôles de taxes foncières » pendant les mois de septembre et octobre.

Comment l'accueil pourra t-il absorber le flux supplémentaire ? La campagne recouvrement de fin 2013 a été très très difficile avec une réception en forte augmentation sur Lorient, les agents étaient au bout du rouleau.

Les conditions d'accueil seront - elles satisfaisantes pour les contribuables, les files d'attente ne vont-elles pas encore plus s'allonger ?

Nous espérons que non mais nous avons de gros doutes.

Il faut renforcer l'accueil et donner les moyens nécessaires aux agents de remplir correctement leurs missions, cela passe nécessairement par la création d'emplois et la valorisation des métiers de l'accueil.

Question subsidiaire : l'accueil des professionnels n'a pas été clairement évoqué, quel est son avenir ?

Il est hors de question que les SIE Lorient Nord et Lorient Sud récupèrent cette mission, ils sont déjà sous pression et au bord de la rupture, le pôle enregistrement serait également pénalisé si une telle décision était prise...Mais ce ne sont que des conjectures.

RAPPEL du respect des règles déontologiques:
quelques réactions...

La Direction avait envoyé il y a quelques semaines un message rappelant les devoirs des agents quant à leurs obligations fiscales, et ce n'était pas le 1er depuis le début de l'année.

Nous avons reçu des réactions musclées de collègues, en voici des extraits :

« Je trouve assez choquant et déplacé ce rappel déontologique qui fait passer les agents des impôts pour des fraudeurs soumis à de lourdes sanctions disciplinaires, quand on sait (et ce n'est pas si vieux !!!) qu'au plus haut niveau de l'État tout est permis... »

Si, au moment de la campagne IR, l'affaire Cahuzac a été prise en considération (par rapport au comportement du public à notre égard), aujourd'hui c'est vraiment un manque de respect des agents dont il est question. On nous convoque à des stages « déontologie » obligatoires au mois de juin et on agite de nouveau le bâton au mois de décembre : le climat de défiance pèse toujours sur les mêmes ! »

« Il est extrêmement choquant de recevoir ce rappel après les affaires Cahuzac et Cie. Quand on est informé de négociations à Bercy sur des rappels d'impôts concernant de la grande fraude fiscale, nous en avons assez que l'on nous prenne pour des tricheurs potentiels...Venez écouter le public que nous recevons !!! »

Ce public n'a plus confiance dans la pseudo justice fiscale... »



ACTION SOCIALE Morbihan:

Grâce aux interventions de la CGT DES AVANCEES POUR LES ACTIFS ET LES RETRAITE-E-S

Un groupe de travail du Comité Départemental d'action sociale était convoqué jeudi 16 janvier 2014. Une des revendications portée par les représentantes de la CGT en CDAS est enfin satisfaite: **des tarifs différenciés selon le quotient familial pour les sorties des actifs** ; nous avons obtenu l'an dernier des tarifs différenciés pour les sorties des retraité-e-s. Ce sont des mesures qui nous semblent justes.

Autre satisfaction : la convention « Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) » est opérationnelle. Il a fallu du temps et de multiples interventions de la CGT pour qu'elle voit le jour mais ça y est, c'est fait. Il reste un problème : la décision de la Direction de ne permettre la démarche aux agents qu'en dehors des heures de travail, nous essaierons de changer les choses lors du prochain CDAS du 17/3.

Nous regrettons que l'Arbre de Noël se déroule encore une fois à PLOEMEUR. Nous espérons une évolution pour les prochains Noël.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre assistante sociale. La procédure de continuité de service va se mettre en place. Il faut passer par la délégation d'action sociale pour tout renseignement.

Les Brèves...

***Trésorerie de PLUVIGNER : report de la fermeture !**

L'arrêté de fermeture n'a pas été signé par le Ministre. La Direction n'a pas du tout communiqué sur le sujet et nous le regrettons. Elle souhaite pouvoir fermer le poste dans le courant de l'année. Ce ne sera certainement pas fait avant les élections municipales !

L'intérim sera assuré par le chef de poste d'Auray. Nous souhaitons bon courage aux agents pour qui la fermeture était entérinée et qui s'étaient préparés à un départ.

***Loi de titularisations des agents contractuels de la DGFIP**

8 agents sont concernés dans le Morbihan. Les agents sont nommés agents techniques stagiaires de 2ème classe à compter du 30 décembre 2013. Ils ont à accomplir un stage probatoire en vue de leur titularisation. Devant les multiples interrogations concernant leur temps de travail, leur rémunération, leurs conditions de travail, la CGT a demandé et obtenu que ce sujet très important soit discuté lors du prochain Comité Technique Local.

**"Ceux qui luttent
ne sont pas sûrs
de gagner,
mais ceux
qui ne luttent pas
ont déjà perdu"**

Berthold Brecht

Tous Ensemble le 20 Mars 2014